

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 6 (1918)
Heft: 4-5

Artikel: La question de Saint Béat : un béatus auquel personne n'a encore songé
Autor: Morin, Germain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-818119>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA QUESTION DE SAINT BÉAT¹ :

UN BÉATUS AUQUEL PERSONNE N'A ENCORE SONGÉ,

par D. GERMAIN MORIN O. S. B.

On honorait comme martyrs, à Embrun, dès avant l'époque carolingienne,² trois personnages nommés Vincent, Oronce et Victor, dont on y prétendait posséder les reliques, mais dont l'histoire était, paraît-il, complètement ignorée : à tel point qu'on s'était vu réduit, faute de savoir le jour de leur *natale*, à adopter pour leur fête la date du célèbre martyr Vincent de Saragosse, 22 janvier. Il en fut ainsi jusqu'à l'époque où furent rédigés les Actes que nous possédons aujourd'hui.³

Or, voici dans quelles circonstances ils furent écrits.

Un évêque de la région du Rhône,⁴ nommé Aetherius, informé des grâces nombreuses obtenues au sanctuaire des martyrs,

¹ Les deux articles récents les plus importants sur ce sujet sont celui du bollandiste H. Moretus : « La légende de saint Béat, apôtre de Suisse » (*Anal. Bolland.* XXVI, 1907, p. 423-450), et du Prof. Rudolf Steck « Zur Beatusfrage », dans les *Blätter für bernische Geschichte* XII (1916), p. 273-295. L'un et l'autre admettent l'ancienneté relative du culte, mais montrent qu'il n'y a jusqu'à cette heure aucune preuve de l'existence d'un saint Béat, distinct du saint français de ce nom, saint Béat de Vendôme.

² Ils figurent déjà au martyrologe de Florus de Lyon : « XI Kl. Feb. In Galliis, civitate Ebreduno, sanctorum Vincentii, Orontii et Victoris » ; pareillement dans celui d'Adon. Voir H. Quintin, *Les martyrologes historiques* (Paris, 1908), p. 347 et 476.

³ Edités dans les *Acta 55. Ian. t. II*, 390-393. Cf. *Biblioth. hagiogr. lat.* n. 8670-71.

⁴ Les Actes imprimés lui donnent le titre de « *Antinciae ecclesiae antistes* » ; un manuscrit porte *Antimiae*. Mabillon a conjecturé qu'il s'agissait d'Autibes, et

conçut un vif désir d'obtenir une portion de leurs reliques. Il y réussit, grâce à l'amitié qui l'unissait de longue date à l'abbé Bérald,¹ chef du monastère d'Embrun où reposaient les corps des martyrs. Ayant donc reçu de celui-ci deux parcelles détachées des doigts, il les déposa, avec toutes sortes de marques d'honneur, dans un endroit appelé Noviacus,² desservi par des moines.

De longues années s'écoulèrent, puis il arriva qu'un certain Astroald,⁷ membre de la communauté monastique de Noviacus, quitta un beau jour le cloître, emportant avec lui les reliques venues d'Embrun. Arrivé à Lyon, il fit la rencontre d'un saint homme appelé Beatus, auquel, sans doute, sous l'impulsion du remords, il avoua secrètement son vol sacrilège. L'homme de Dieu lui adressa une sévère remontrance, et l'avertit d'avoir à reporter les reliques à l'endroit où il les avait prises. Le moine fugitif n'en fit rien. Peu de temps après, il fut assassiné par son compagnon de route, à un mille environ de la cellule de Beatus, lequel se trouva ainsi, provisoirement du moins, en possession du pieux trésor soustrait à l'église de Noviacus.

Sur ces entrefaites, l'auteur des Actes, un des successeurs de l'évêque Aetherius, dut se rendre à Lyon auprès de son souverain. Il fit le voyage par eau, sur le Rhône ; et comme la cellule de Beatus était construite près de la rive du fleuve, l'évêque résolut de s'y arrêter, pour faire ses dévotions. Au cours de sa conversation avec le serviteur de Dieu, le prélat lui demanda de quel pays il était.

— « Je suis né à Orléans, répondit l'ermite, et j'y ai reçu mon éducation ; j'ai, dans la suite, fait un long séjour en Espagne. »

— « Alors, auriez-vous peut-être entendu raconter dans ce pays

lire *Antibiae* (?) Le Cointe préférait *Aventicae*, Avenches. On pourrait tout aussi bien suggérer *Avinnicae*, Avignon : car, de la ville épiscopale d'Aetherius, on pouvait se rendre à Lyon par le Rhône. Mais toutes les conjectures seront vaines, aussi longtemps qu'on aura pas établi la leçon authentique des manuscrits.

¹ Sur divers personnages de ce nom, du VI^{me} au VIII^{me} siècle, cf. Ernst Förstemann, *Alldeutsches Namenbuch*, t. I (Bonn 1900), col. 265.

² Vocabulaire très commun, dans la toponymie celtique : mais je ne vois pas qu'on ait signalé jusqu'ici aucune localité de ce nom dans la vallée du Rhône.

³ Ce nom se rencontre assez fréquemment du VI^{me} au IX^{me} siècle : Förstemann, *l. c.* 216.

l'histoire des saints Vincent, Oronce et Victor, ou trouvé quelque part le texte de leur Passion? A Embrun même, où leurs corps reposent, tout le monde, y compris le clergé, est à ce sujet dans la plus complète ignorance.»

Beatus rapporta ce qu'il avait entendu dire des saints en question; après quoi, il fit connaître à l'évêque de quelle façon il s'était trouvé lui-même en possession des ossements obtenus jadis de l'abbé Beroald, et confiés par Aetherius aux moines de Noviacus.

Là-dessus, vives instances du prélat pour rentrer en possession des reliques injustement dérobées à son diocèse. Le solitaire se rend, non sans peine, à une demande si légitime: il voudrait d'abord en retenir pour lui du moins quelques fragments; puis, il finit par se désister complètement, se contentant de recueillir dans une ampoule le vin versé sur les ossements sacrés par un des ecclésiastiques qui accompagnent l'évêque.

A quelque temps de là, le prélat en question se trouva convoqué à un synode national des évêques de la Gaule. Là, s'était rendu également un Abbé espagnol, en vue de certaines affaires intéressant les églises de ce pays. Ce personnage confirma, en les complétant, les renseignements déjà fournis par Beatus: il se trouva même en état de fournir à l'évêque le texte écrit de la Passion des martyrs. Ce fut grâce à ce document qu'on apprit pour la première fois à Embrun que le corps déposé près de ceux des saints Vincent et Oronce était celui du diacre Victor, leur compagnon de martyre: jusque là, on s'était demandé à quel saint il pouvait bien appartenir.

Le récit se termine par le trait accoutumé. La Geste des martyrs, malgré tout l'intérêt qu'elle présentait, était, paraît-il, rédigée d'une façon très «rustique»: pour l'honneur des saints, l'évêque biographe s'est cru obligé de la parer des charmes de son style; et c'est son récit qui constitue l'unique document que nous ayons aujourd'hui pour nous renseigner sur l'histoire des trois personnages honorés à Embrun.

* * *

Cette Passion proprement dite est, il faut le reconnaître, à peu près inutilisable au point de vue historique: il n'y a guère que ceci à son avantage, qu'elle fait décapiter les saints

immédiatement après leur interrogatoire, sans les faire passer par cette série plus ou moins longue de supplices raffinés qui sont de mode dans ce genre de littérature. Elle abonde, par contre, en anachronismes, et l'on entrevoit trop visiblement le but de l'auteur qui est de revendiquer pour l'Espagne l'honneur d'avoir été le théâtre du martyre des trois saints : à en juger par les divers calendriers mozarabes publiés récemment par D. Marius Férotin,¹ il semble néanmoins qu'à Girone, lieu prétendu du supplice, il s'est écoulé de longs siècles avant qu'on ait songé à revendiquer cette nouvelle gloire locale. Mais si tous les critiques sérieux se sont prononcés défavorablement au sujet des Actes eux-mêmes, ils parlent généralement en meilleurs termes de l'épilogue résumé ci-dessus, dans lequel l'auteur raconte l'histoire des reliques de Noviacus et sa rencontre avec Beatus : cette dernière partie leur a paru offrir certaines garanties de sincérité, et jusqu'ici il est reçu que le biographe est réellement un évêque de la région du Rhône, qui a écrit aux environs de l'an 800.

Je n'oserai, pour ma part, exprimer actuellement une opinion : il serait nécessaire, auparavant, de faire l'inventaire des manuscrits existants, et de constituer un texte critique du document. Mon intention est seulement d'attirer sur celui-ci l'attention de ceux qui s'intéressent à la question de S. Béat. En tout état de choses, nous avons ici un récit notablement antérieur aux premières traces authentiques du culte de ce saint en Helvétie.² Or, cet homme de Dieu, ce Beatus, qui habite une cellule sur les bords du Rhône, au territoire de Lyon, qui obtient des faveurs célestes par les reliques des saints, offre bien certaine ressemblance avec le Beatus de la grotte du lac de Thun ; d'autre part, il n'est question, à son sujet, ni de mission apostolique, encore moins de dragon : c'est simplement un Orléanais, élevé dans sa ville natale, et qui a vécu assez longtemps en Espagne.³

¹ *Le Liber Ordinum* (Monum. eccles. liturg. t. V, Paris 1904), p. 450-496. Là, on peut voir que le saint local de Girone était le célèbre martyr Félix, du 1^{er} août : il n'est guère douteux que sa Passion n'ait été mise à profit par le biographe des trois martyrs d'Embrun.

² La plus ancienne remonte au XII^{me} siècle (Inventaire des reliques d'Engelberg) : cf. Moretus, *l. c.* p. 439.

³ Je crois bien faire de grouper ici, dans le texte original, les passages les plus caractéristiques de l'écrivain anonyme au sujet de Beatus : « venit Lugdunum (Astroaldus). Ibidem reperiens quemdam religiosum virum nomine Beatum, cui

Y aurait-il dans ce dernier fait une réminiscence du célèbre abbé espagnol Beatus qui, au déclin du VIII^{me} siècle, joua un rôle important dans l'affaire de l'Adoptianisme? C'est possible. En tout cas, il est curieux de constater qu'il existe en France, tout près de la frontière espagnole, un bourg appelé Saint-Béat « d'un anachorète qui y vécut au VI^{me} siècle ». ¹ S'agit-il là réellement d'un saint de l'endroit, ou bien toujours du même s. Béat de Vendôme, dont le culte y aurait abouti, comme ailleurs, à une localisation plus ou moins complète?

On le voit, ce sont simplement des questions que je pose, espérant que d'autres seront mieux outillés que je ne le suis présentement pour les résoudre d'une façon satisfaisante. Mais il m'a paru qu'il valait la peine de les poser, et que le Beatus de la Passion des martyrs d'Embrun méritait d'être mentionné, ne fût-ce qu'à titre de curiosité, à propos du saint Béat plus ou moins légendaire de la Suisse.

quod audacter egerat caute confessus est ... fere miliario uno *a cellula praedicti viri Dei* est interfectus. Verum cum ego peccator, qui hanc paginulam praesumptuose compilavi, ad principem Lugduno navali itinere per Rhodanum properarem, ad *cellulam, in qua vir Dei morabatur*, qui ipsa pignora sanctorum habebat, quia *prope ripam ipsius fluminis habebatur*, orandi causa diverti. Cum autem quaererem, ubinam *Dei servus, qui ibidem deserviebat*, nativitatis exordium habuisset, et ille mihi per singula recensuisset: quod scilicet *Aurelianensis civitatis natus fuisset et educatus, ac Hispaniae dehinc multo tempore habitasset*... Quod ego audiens, et genua flectens cum presbyteris meis, praedictum *virum Dei* postulavi... tanta odoris, fragrantia *cellulam replevit, ut usque ad ripam Rhodani reflaret*... »

¹ *La grande Encyclopédie* t. XXIX, p. 100.